



C O N S E I L G É N É R A L
DE LA
COMMUNE DE PESEUX

**Séance extraordinaire du
vendredi 18 décembre 2020
à 18h30 au Château de Neuchâtel,
Salle du Grand Conseil**

Président	:	Monsieur Dominik Schneuwly
Conseillers généraux présents	:	35
Conseillers généraux excusés	:	6 Messieurs Michele Barone, Sébastien Brunet, Edward D'Souza (arrivera en cours de séance), Nicolas Forster et Pierre-Yves Jeannin (arrivera en cours de séance) et Madame Christiane Hofer
Conseiller général absent	:	0
Siège vacant	:	0
Conseillers communaux présents	:	5
Appel début séance	:	35 présents 6 excusés 0 absent

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, déclare la séance ouverte, puis souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général et salue tout particulièrement le public.

L'effectif du Conseil général est actuellement de 41 membres, le quorum est donc de 21.

Comme les fois précédentes, je vous lis quelques consignes liées au COVID-19 :

- Toutes les personnes présentes sont enjointes à respecter les mesures de protection générales recommandées par l'OFSP.
- Le port du masque est obligatoire, sauf quand vous prenez la parole.
- Les croisements de personnes dans les couloirs et travées doivent être évités et, si ce n'est pas possible, nous vous prions de respecter une distance d'un mètre cinquante au moins.

Vous avez sans doute déjà appris la douloureuse nouvelle que Monsieur Jean-Paul Robert, Président de la commission du feu, est décédé le mois passé. Ancien Conseiller général, il a œuvré au sein de la commission du feu durant plus de 30 ans.

Je me permets, au nom de l'ensemble du Conseil général, d'exprimer nos sincères condoléances à la famille et aux proches. Je vous invite à vous lever et à respecter une minute de silence en mémoire du défunt.

* * *

Je n'ai pas reçu de correspondance adressée au Conseil général.

Je passe à l'ordre du jour et propose de rajouter un point 5 : évocation du fait de la dernière séance de ce Conseil général. J'ai contacté les rapporteurs de groupes, bien avant la séance de ce soir, pour savoir s'ils souhaitaient s'exprimer sur le fait de la dernière séance de ce Conseil général.

Ils se sont exprimés positivement. Cela sera, pour nous tous, l'occasion d'évoquer par une intervention préparée ou spontanée le caractère historique de cette séance du Conseil général de Peseux.

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, sans autre proposition d'amendement, annonce alors l'ordre du jour ainsi modifié.

Ordre du jour

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 1^{er} octobre 2020.
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 octobre 2020.
- 3) Rapport d'information du Conseil communal pour une prise de position du Conseil général sur l'étape « projet de territoire » de la révision du plan d'aménagement local.
- 4) Information(s) du Conseil communal.
- 5) Evocation du fait de la dernière séance de ce Conseil général.

Je demande le vote sur l'ordre du jour modifié, tel qu'annoncé.

L'ordre du jour modifié, tel qu'annoncé, est accepté à l'unanimité.

* * * * *

1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, demande le vote sur ce procès-verbal du 1^{er} octobre 2020.

Ce dernier est accepté par 34 voix à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice.

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 29 OCTOBRE 2020

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, demande le vote sur ce procès-verbal du 29 octobre 2020.

Ce dernier est accepté par 34 voix à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice.

3) RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL POUR UNE PRISE DE POSITION DU CONSEIL GENERAL SUR L'ETAPE « PROJET DE TERRITOIRE » DE LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, précise qu'il s'agit d'un rapport d'information du Conseil communal qui n'est pas accompagné d'un arrêté. Aucune décision formelle du Conseil général n'est donc sollicitée.

Cependant, le Conseil communal, dans sa lettre d'introduction au rapport, souhaite que le Conseil général exprime son soutien au principe de la démarche du Conseil communal, ceci avant le transfert du dossier à la commune fusionnée.

Monsieur Yves Moosmann, au nom de la commission de mobilité, signale que cette dernière s'est réunie le jeudi 10 décembre 2020 afin de discuter de ce rapport.

Comme vous le savez tous, l'établissement d'un nouveau PAL est un processus de très longue haleine. Le rapport présenté, par ailleurs très fouillé, est riche d'informations et résume le travail effectué ces deux dernières années, entre autres, par une grande majorité des personnes ici présentes. Ce document, résumant l'état des réflexions actuelles et constituant l'étape dite du « projet de territoire » sera intégré dans le processus d'établissement du futur PAL de la nouvelle Ville de Neuchâtel.

La commission remercie toutes les parties prenantes qui ont participé aux différentes manifestations et ateliers qui ont permis ce rapport. Elle en approuve à l'unanimité le contenu par un vote de principe. Gage aux futures autorités de la commune fusionnée, et plus particulièrement aux futurs conseillères et conseillers présents dans cette assemblée et qui continueront de nous représenter, d'en défendre l'esprit et les propositions, pour que Peseux continue de vivre et de se développer pour le plus grand bien de ses habitants.

Monsieur Patrice Neuenschwander, au nom de la commission d'urbanisme, indique que cette dernière a approuvé à l'unanimité des membres présents le rapport d'information ainsi que le projet de territoire qui l'accompagne.

La commission d'urbanisme invite le Conseil général à en faire de même, de façon à donner un signal fort aux nouvelles autorités pour qu'elles intègrent ce projet de territoire dans notre nouveau plan d'aménagement local.

Ce projet de territoire densifie raisonnablement et intelligemment l'habitat dans notre commune, tout en respectant l'environnement et en intégrant cette densification dans le bâti existant.

Monsieur François Ducommun, au nom du groupe PLR, indique que ce dernier s'est réuni le 7 décembre 2020.

D'emblée le débat s'engage sur ce que ce document contient ou non, sur ce qu'il conviendrait d'y ajouter ainsi que sur les objectifs visés. En cours de discussion, ces éléments sont précisés et il en ressort qu'il s'agit bien d'un avant-projet qui décrit les lignes directrices sans entrer dans les détails. Ce document est appelé à servir de base pour les futurs travaux et en particulier lors de la rédaction du plan d'affectation des zones. Nous attirons ici l'attention sur l'avenir du quartier des Corteneaux, dont une votation en date du 21 juin 2009 a fait une zone de moyenne densité à caractère spécial.

Ces pages rappellent la situation actuelle et fixent des tendances à suivre pour permettre un développement harmonieux de notre urbanisme. Si tout le monde s'accorde sur l'importance de faire évoluer la mobilité douce, il faudra tout de même rester attentif à permettre les autres moyens de déplacements, on pense notamment aux accès vers les hauts du village.

En conclusion, on peut dire que ce rapport est le fruit du travail fourni ces dernières années par les autorités, les commissions impliquées et la population de Peseux par le biais des ateliers participatifs. Il s'agit d'un catalogue, non exhaustif, des perspectives désirées pour l'évolution future de notre village. Un message adressé aux acteurs qui mettront bientôt Peseux en scène avec la création du nouveau plan d'aménagement local.

Soumis au vote, le rapport ne rencontre aucune opposition de la part des membres du groupe.

Ces lignes que je viens de vous lire constituent l'ultime rapport du PLR de Peseux au Conseil général de notre commune et, qui sait, entreront à ce titre peut-être dans l'Histoire. Une page se tourne pour nous tous après une législature bien remplie d'un point de vue politique et une période troublée au quotidien par un certain virus qui n'a pas facilité nos activités de corps législatif. Dans quelques jours, nous serons une tranche de la nouvelle agglomération dont nous attendons qu'elle prenne soin de continuer le travail que nous avons initié.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous de passer une belle période de fête. A l'année prochaine en pleine forme pour de nouvelles aventures !

Madame Elisabeth Moser, au nom du groupe EAG, signale qu'il s'est réuni pour la dernière fois, le 7 décembre, pour étudier ce rapport.

Les travaux du PAL nous ont été présentés à plusieurs reprises et sous différentes formes. Les membres EAG qui y ont participé ont rappelé que ces travaux avaient été menés en lien avec les autres communes du littoral, particulièrement avec les communes que nous allons rejoindre. Ils ont également souligné la qualité du travail qui débouche sur le rapport de ce soir.

Ce document est en quelque sorte le testament politique de la Commune de Peseux sur ce que nous souhaiterions pour notre territoire, la nouvelle commune en sera l'exécuteur. Nous ne doutons pas que les élus subérieurs sauront promouvoir cette vision et travailleront assidûment à la concrétisation de ses objectifs.

En conclusion, le Conseil communal recevra le soutien du groupe EAG dans le sens souhaité.

Madame Mireille Tissot-Daquette, au nom du groupe PVL, donne lecture de son rapport.

Le groupe PVL salue le travail du Conseil communal et d'urbaplan sa pour cet avant-projet du PAL, de qualité.

Cet avant-projet reprend les réflexions et les remarques des groupes de travail et des ateliers mis en place.

Nous retrouvons la vision de Peseux évoquée par les différents acteurs (politiques, commerçants et citoyens) du village.

Cependant, un seul bémol apparaît à la page 9 pour le projet des Chapons qui n'est plus une priorité et qui devra attendre l'horizon 2030 pour se voir concrétiser. Nous trouvons cela dommage d'enterrer ce projet encore une dizaine d'années.

Malgré ce bémol, notre groupe donnera un vote de principe positif sur ce rapport et sur cette vision de notre village réjouissante.

Monsieur Philipp Niedermann, Conseiller communal, prend la parole.

Concernant les Chapons, je pense qu'il faut effectivement viser un rythme plus rapide. On peut d'ores et déjà constater que la réalisation des salles de sport est inscrite dans les plans d'investissement, autant de la nouvelle commune que de l'éorén, pour un horizon plus court.

C'est un sujet très important et on ne peut pas attendre 2030. Nous visons, avec un délai peut-être ambitieux, une fin des travaux en 2025.

Monsieur Rolf Schneider, Conseiller communal, intervient à son tour.

En complément de ce que vient de déclarer mon collègue, je rappelle que les Chapons ne concernent pas que les salles de gymnastique ; c'est un projet global qui va être réalisé en plusieurs étapes. L'éorén a clairement des besoins de salles de gymnastique. Il y aura sûrement dans les trois premières années de la nouvelle commune un réel intérêt à avancer uniquement sur le dossier des salles de gymnastique.

Il y a bien entendu aussi tout ce qui gravite autour des salles de gymnastique. Il y a ainsi d'autres interlocuteurs, comme la Migros. C'est un acteur très important qui, nous l'espérons, pourra être intégré dans ce programme. Il y a aussi Cap2000 et Procimmo, le propriétaire, lequel souhaite développer son centre de commerce à court terme, soit entre 2 et 5 ans.

Il y a donc dans ce projet différents acteurs, différents critères et il ne faut pas prendre à la lettre le délai indiqué de 2030 pour les salles de sport. Il y a un réel intérêt pour ce projet et pour, espérons-le, une réalisation plus rapide.

(Messieurs Edward D'Souza et Pierre-Yves Jeannin ont entretemps rejoint la séance.)

Madame Mireille Tissot-Daquette (PVL) réagit.

Je remercie le Conseil communal pour ses réponses qui sont dès lors plus réjouissantes, avec un horizon plus court. Je veillerai à ce que la construction commence avec la nouvelle commune fusionnée !

Monsieur Rolf Schneider, Conseiller communal, intervient.

Malheureusement la crise sanitaire n'a pas facilité les choses. Il était prévu d'organiser une réunion avec les anciens Conseillers communaux, ainsi qu'avec les nouvelles autorités et, malheureusement, avec le recours également, tout n'était plus possible.

Le but est maintenant de rassembler l'année prochaine les nouveaux Conseillers communaux et les différents acteurs, tels que la Migros, quant au dossier des Chapons.

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, sans autre prise de parole propose de passer au vote, tel que souhaité par le Conseil communal.

Je rappelle qu'il s'agit d'un vote à titre indicatif et non d'une décision formelle du Conseil général.

Il s'agit d'une prise de position du Conseil général sur l'étape « projet de territoire » de la révision du plan d'aménagement. C'est aussi un message aux nouvelles autorités de la commune fusionnée qui seront amenées à intégrer ce rapport dans leur étude globale du plan d'aménagement.

Je prie ainsi celles et ceux qui acceptent ce rapport de le faire savoir en levant la main.

Le rapport est accepté par 36 voix à l'unanimité.

4) INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur Roger Poirier, Conseiller communal, donne une information concernant le Fonds Fornachon.

Nous avons signé hier les actes devant notaire. Le Fonds Fornachon est maintenant sorti de la Commune de Peseux.

Ce ne fut pas un parcours très facile, le Canton et le Service des communes ne voulant pas se séparer si facilement de ce patrimoine.

Monsieur Rolf Schneider, Conseiller communal, prend à son tour la parole.

Nous sommes maintenant à la fin de cette fusion et il y avait un point très sensible qui était l'intégration de nos collaboratrices et collaborateurs de Peseux, ainsi que celle concernant les autres communes.

Je peux vous confirmer qu'aujourd'hui 95% de notre personnel ont reçu la confirmation de leur poste de travail à partir du 1^{er} janvier 2021. Ce ne fut effectivement pas facile, ceci étant dû notamment aux recours et au retard sur la votation. Il reste encore une ou deux personnes qui doivent donner leur réponse, mais le reste est confirmé. Nous sommes dès lors très contents et espérons que ce soit aussi le cas pour les personnes concernées, pour qu'elles puissent ainsi commencer leur activité, à partir du 1^{er} janvier 2021, à leur nouvelle place de travail.

5) EVOCACTION DU FAIT DE LA DERNIERE SEANCE DE CE CONSEIL GENERAL

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, prend la parole.

Cette séance est la dernière de l'histoire de la commune politique de Peseux. Ensemble avec les rapporteurs de groupes, nous avons pensé que certaines et certains d'entre vous auraient envie de s'exprimer à cette occasion, que ce soit par une intervention préparée ou spontanée.

Vous avez donc tous la parole et nous allons commencer avec le rapporteur du groupe PLR.

Monsieur Alain Sommer, au nom du groupe PLR, prend la parole.

L'histoire de Peseux, sous sa forme actuelle, étant derrière nous et l'avenir, sous sa nouvelle forme, étant devant nous, c'est Marine Mühlethaler, étant la plus jeune de notre groupe, qui est la plus à même de donner le message du PLR puisque l'avenir appartient aux jeunes.

Madame Marine Mühlethaler, au nom du groupe PLR, donne lecture de son message : fusion de communes, la fin d'une histoire.

Nous terminons une année agitée, et qui fut surtout marquée par la pandémie de coronavirus. Il est probable que ce coronavirus va encore nous accompagner pendant bien des mois en 2021. Tant de choses ont été écrites et dites sur cette pandémie qu'il n'est pas nécessaire d'en rajouter encore.

Petit historique de la création de la commune de Peseux :

Peseux existait déjà à la fin du XII^{ème} siècle. Ce qui est confirmé dans une bulle du pape Célestin III de 1195. Elle indiquait que des donations avaient été faites à l'église collégiale de Neuchâtel, notamment des biens à Peseux, ce village s'appelant à l'époque en latin « Pusoz ».

Quant à l'étymologie du nom de Peseux, il est supposé qu'elle dérive du mot « puits », car l'un des soucis constants de Peseux fut de se procurer de l'eau et les puits étaient nombreux dans la région.

Depuis le XIV^e siècle, Peseux fut béni des dieux et sa prospérité n'a cessé de croître jusqu'à nos jours. Ce furent tout d'abord diverses franchises accordées par les souverains français aux habitants de ce lieu qui obtinrent successivement des droits importants et des terres en abondance, ce qui leur permit de planter des vergers et de la vigne.

Ensuite, deux personnages illustres ont apporté leur contribution à ce développement et laissé leurs noms dans l'histoire locale : Jean de Merveilleux, représentant du roi de France auprès des Suisses, fit construire, en 1513, le Château de Peseux et dota le village d'une école. Puis, en 1894, le greffier Fornachon légua sa grande fortune à sa commune d'origine. Grâce à cette générosité, Peseux était dans l'abondance et les impôts y étaient minimes.

En 1901, Peseux est relié à Neuchâtel par une ligne de tramways, remplacée en 1976 par des trolleybus.

En 1995, Peseux fêtait dignement et dans l'allégresse ses huit cents ans d'histoire.

Et 25 ans plus tard soit aujourd'hui, après 825 ans d'existence, Peseux s'apprête à tourner une grande et définitive page de son histoire.

Durant cette dernière législature passablement de choses ont changé, beaucoup de grands projets se sont concrétisés ou se sont mis en place pour se réaliser dans un proche avenir.

Il y a eu les votations pour la fusion. La première était favorable pour la suite de l'existence de Peseux ; cependant, un recours au Tribunal Fédéral fut partiellement reçu par cette instance et provoqua la seconde votation communale de Peseux, approuvant cette fois-ci la fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin malgré un nouveau recours rejeté par le Tribunal fédéral.

L'histoire de Peseux sous la forme actuelle s'arrêtera donc dans 13 jours, et la nouvelle commune verra le jour au 1er janvier 2021.

Durant cette législature, plusieurs millions de francs ont été investis pour moderniser les réseaux routiers, d'électricité, d'eau, de gaz et pour améliorer l'aspect de notre village, tant au niveau urbanistique, avec les projets validés et à réaliser à l'avenir, que par exemple les magnifiques décorations de Noël qui sont de retour depuis quelques jours.

Nous pouvons également être fiers de laisser des finances saines, consécutives à plusieurs exercices bénéficiaires permettant de baisser fortement la dette par habitant par rapport à nos voisins. Les réseaux dont nous sommes propriétaires et qui feront partie intégrante du panier de la mariée sont remis en état sur une grande portion du territoire et auront une forte valeur de revente aux futures sociétés acquéreuses.

Les habitants de Peseux ne viennent pas y habiter par hasard ; nous bénéficions de toutes les commodités, commerces, écoles, forêts, excellentes offres de transports, tranquillité et de la vue. Seul bémol, la traversée de notre village. Nous espérons que nos successeurs sauront maintenir ce confort de vie et puissent faire le poids comme promis par certains pour enfin concrétiser la traversée de Peseux.

Pour conclure, nous rappelons que nous resterons attentifs aux diverses promesses faites et aux arguments annoncés lors de la campagne pour la fusion et lançons un appel en espérant vivement que les nouveaux élus, issus de notre village actuel, sachent défendre les intérêts de notre ancienne commune et de nos citoyens. Et nous attendons avec impatience ce que les assemblées citoyennes de Peseux pourront offrir aux habitants.

Nous rappelons également la convention de fusion et le livre blanc rédigé en espérant également que ces documents soient suivis et ne passent pas à la trappe.

Encore quelques mots pour remercier, au nom du PLR, le Conseil communal, l'administration communale et, par conséquent, l'ensemble des employés qui ont œuvré au bon déroulement de cette dernière législature, à la réalisation des nombreux projets, en particulier le sentier forestier et la finalisation de la promenade allant des Ravines au cimetière, ainsi qu'à la mise en place de la future commune.

En espérant que tous ceux qui poursuivent dans cette nouvelle page d'histoire de Peseux y trouvent la place qui leur convient

Le PLR de Peseux vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour le futur.

Bon vent à toutes et à tous !

Madame Renate Neuenschwander (EAG) intervient à son tour.

Je n'ai pas préparé de discours, je vais parler avec mon cœur.

En 2016, lorsqu'on s'est retrouvé après le rejet de cette deuxième fusion, le groupe PS (encore à l'époque) n'en menait pas large. Nous nous sommes retrouvés au Gîte communal en nous demandant ce que nous pouvions bien vouloir faire.

Nous avons décidé, d'un commun accord parmi les membres de notre groupe, de ne proposer personne au Conseil communal pour ces quatre prochaines années. C'était une décision qui, pour nous, coulait de source.

Nous avons eu de la peine à recruter du monde. Nous avons réussi à trouver des

Conseillers généraux prêts à s'investir. Le dernier, je me rappelle, était Jean-Marie Lehmann. Je crois qu'il avait déposé ses papiers le vendredi matin à la Commune de Peseux, alors que le dépôt des listes était pour le lundi matin !

Nous avons retrouvé un groupe avec des personnes qui ne voulaient pas forcément s'afficher au nom du PS. C'est la raison pour laquelle, lors de notre première séance de groupe, nous avons dû nous renommer. Nous avons en effet été rejoints par des personnes de différents groupes, notamment les Verts que je remercie également, et des gens pensant de gauche mais qui ne voulaient pas se mettre sous l'égide du PS.

C'est donc à la suite de cette séance que nous nous sommes renommés « Ensemble à Gauche ».

Personnellement, après toutes ces années passées au sein du Conseil général, je voulais remercier ce groupe. Ce dernier, formé en 2016, était profondément pro-fusion. Je suis ravie que nous en soyons arrivés là. Je remercie tous les membres de mon groupe qui ont œuvré au sein des différentes commissions. Je remercie également tous mes collègues des autres partis pour les débats que nous avons eus, pas toujours très drôles, mais nous avons beaucoup appris.

J'ai deux seuls petits regrets : c'est de ne pas avoir pu faire cette dernière séance dans notre salle du Conseil général et de n'avoir pas pu organiser le dernier Marché de Noël de la commission sports, culture, loisirs qui me tenait terriblement à cœur.

J'aimerais encore remercier particulièrement notre Conseillère communale, Patricia, de s'être investie ces quelques mois et les deux jeunes derniers membres que nous avons récupérés à EAG, pour les quelques mois qu'ils ont passés avec nous à faire de la politique.

Pour terminer, j'aimerais encore remettre un petit bouquet de fleurs à Patricia, merci.

Sans autre prise de parole parmi les Conseillers généraux, Monsieur Dominik Schneuwly, Président, passe la parole au Conseil communal.

Madame Nicole Mühlethaler, Conseillère communale, intervient alors.

Aujourd'hui, est un jour que nous pouvons considérer comme historique ! Effectivement, nous arrivons au terme de cette législature, après moult turbulences et émotions.

Ainsi par cette occasion, je souhaite remercier sincèrement mes collègues du Conseil communal avec qui j'ai pu travailler dans un esprit de collégialité et également dans l'intérêt de nos citoyens.

J'aimerais également remercier tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Administration communale de Peseux qui fournissent un travail sans faille et sur lesquels, j'ai toujours pu compter et trouver conseil.

J'ai eu un énorme plaisir à contribuer au bon fonctionnement de cette magnifique commune et d'avoir pu mettre à profit mes diverses compétences. C'est la raison pour laquelle je tiens également à remercier les citoyens et citoyennes de notre village pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Je voulais encore remercier sincèrement mon groupe politique, le PLR de Peseux, qui m'a permis d'accéder à ce poste. Je le remercie pour la confiance témoignée, mais également pour son dynamisme et ses précieux conseils !

Par ailleurs, il est important pour moi de remercier également mon employeur, l'Etat de Neuchâtel, sans qui je n'aurais pu m'investir autant dans cette fonction.

Il me reste encore à vous remercier vous, membres du Conseil général, pour votre investissement, travail et professionnalisme lors de nos diverses séances. Vous vous êtes engagés d'une manière ou d'une autre en faveur de notre village et je vous exprime mes chaleureux remerciements.

Ce mandat au Conseil communal a été pour moi une expérience humaine extraordinaire que je ne suis pas près d'oublier et qui restera gravée en moi. Effectivement, je suis une enfant de Peseux, j'ai effectué mon apprentissage au sein de l'Administration communale et j'y suis habitante depuis ma naissance. Ce village me tient à cœur, et j'en garderai toujours une réelle attache.

Je me suis toujours impliquée avec passion et engagement pour mener à bien mon mandat politique, mais également pour protéger les intérêts des Subiéreux et Subiéreuses. Ainsi, j'espère avoir été digne de la confiance que vous m'avez témoignée.

Mon plus beau projet durant cette législature a été l'inauguration du sentier forestier didactique de Peseux en septembre 2020.

Certains regrets quand même, vu la pandémie de COVID-19 : l'annulation de plusieurs manifestations dans notre village (Mérites sportifs, Aînés, Nouveaux citoyens, Inauguration des illuminations lumineuses, Marché de Noël et j'en passe).

Mesdames et Messieurs, ce fut un immense honneur d'avoir fait partie du dernier exécutif de la Commune de Peseux. C'est avec une certaine tristesse que je quitte ce poste en le cédant aux nouvelles autorités politiques de la commune fusionnée. Je ne doute pas de leur dynamisme, professionnalisme, engagement et je tiens, à cette occasion, à leur souhaiter bon vent pour les nouveaux défis qui les attendent sans oublier « les intérêts de Peseux ».

Je vous souhaite à toutes et à tous, Mesdames et Messieurs, de magnifiques fêtes de fin d'année dans cette période sanitaire particulière et vous présente mes meilleurs vœux pour 2021.

Monsieur Philipp Niedermann, Conseiller communal, donne lecture de son message.

Permettez-moi de vous dire quelques mots à l'occasion de ce dernier Conseil général.

Pendant cette législature, la Commune a pu réaliser des investissements à un rythme soutenu, en particulier la réfection de routes et de leurs infrastructures souterraines. Elle a aussi pu améliorer passablement la mobilité douce. Le Conseil communal a pu amener d'autres projets majeurs et stratégiques sous forme d'avant-projets et demandes de crédits devant votre Autorité, comme vous le savez.

Pour d'autres, les contours sont tracés pour une réalisation dans un futur proche, dont les salles de sport qui doivent répondre à un besoin toujours aussi pressant pour l'enseignement obligatoire. A nos élus dans la nouvelle commune de suivre leur avancement sur le plan politique.

La mise en œuvre de la fusion a été préparée avec un processus qui a mis à contribution les services et les Exécutifs des quatre communes de manière intense. Il en a résulté le livre de la fusion qui a été rendu public le 19 octobre dernier. Il est la synthèse d'un ensemble de réflexions vastes menées par 25 groupes de travail techniques. Cet ensemble de réflexions donne une base solide pour les nouvelles autorités pour une mise en œuvre de la fusion harmonieuse et constructive.

La vie politique indépendante de la Commune de Peseux s'arrête, mais le vivre-ensemble dans la localité de Peseux continue. Cela se fera sous d'autres formes, basées davantage sur le bénévolat et l'initiative de la société civile. Les activités de proximité sont particulièrement précieuses autour de l'école. Je pense notamment à la Fête de la jeunesse de Peseux qui est un souvenir de vie marquant pour les enfants, leurs parents et grands-parents, et qu'il s'agit de maintenir, ensemble, dans les années qui viennent.

J'espère donc qu'on se retrouvera à plein d'occasions futures lors d'évènements traditionnels ou à créer et dans la future Assemblée citoyenne.

Dans ce sens, je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année malgré tout, et prenez soin de vous.

Madame Patricia Sörensen, Conseillère communale, prend la parole à son tour.

A vrai dire, je me sens un peu comme une comète, qui vient, qui reste un moment et qui repart. Je suis arrivée début février 2020, puis me voilà déjà qui m'en vais, avec un tout petit peu de nostalgie, mais pleine d'espoir sur le futur.

Ce soir, nous écrivons la fin d'un chapitre de notre histoire subieureuse, mais pas la fin du livre : notre histoire continue, en compagnie de nos voisins et amis pour former une nouvelle commune et pour réaliser, j'en suis certaine, de belles choses.

Je suis confiante et me réjouis de vivre ce futur ambitieux.

J'ai une pensée ce soir pour ceux qui nous ont précédé et qui ont porté de beaux projets devant le Conseil général et qui, eux aussi, ont montré de belles ambitions.

Je me suis amusée aujourd'hui à relever, parmi les motions déposées ces 60 dernières années, quelques-unes d'entre elles et qui vont vous montrer que les préoccupations de nos prédécesseurs n'ont pas forcément beaucoup varié avec les années, par exemple :

- L'élaboration et la création d'une piste Vita ;
- La construction de HLM, en 1971 ;
- Le manque de locaux à l'école (1978) ;
- Des emplacements de jeux pour les enfants (1960) ;
- Un plan général des routes et voies de communication (1960) ;
- L'amélioration de l'accès au haut du village (1964). Monsieur Cardot, on compte sur vous !
- La création et l'aménagement d'une piscine (1965). Celle-ci, nous pourrions la classer au 1^{er} janvier !

Nous ne pouvons malheureusement pas fêter cette fin de législature comme on l'aurait voulu, de façon festive. Nous devons être sages et respecter les normes sanitaires.

Je remercie infiniment mes collègues du Conseil communal pour leur accueil bienveillant et les débats intéressants que nous avons souvent menés.

Je vous remercie tous pour votre engagement sans faille au sein du Conseil général, mais aussi au sein des commissions où vous avez œuvré pour le bien de tous.

Je me réjouis de vous croiser bientôt au coin d'une rue, dans un commerce du village ou au théâtre. J'espère vous y rencontrer nombreux !

Je souhaite le meilleur à chacun, chacune d'entre vous. Prenez bien soin de vous, de vos proches, de vos voisins. Plus que jamais, nous comprenons aujourd'hui que la santé est un bien inestimable. Joyeuses fêtes à tous et toutes !

Monsieur Rolf Schneider, Conseiller communal, donne lecture de son message.

Je suis arrivé il y a 4 ans, apprenti, au Conseil communal. Quelle belle expérience. C'est aussi grâce à nous tous. Nous avons pu entreprendre de beaux projets.

Ce que ma collègue, Patricia, vient de dire est intéressant : des motions, des projets vieux de 20, voire 30 ans.

Grâce au dynamisme que nous avons eu ensemble, entre le Conseil communal et le Conseil général, nous avons pu sortir passablement de projets qui étaient justement dans des tiroirs. Aujourd'hui, avec une certaine fierté, je parle de nous, nous pouvons nous dire que nous donnons un témoignage, pour le futur, de l'aménagement, de l'installation du souterrain et des autres projets que nous donnons à cette nouvelle grande commune.

Il y a un seul bémol. Bien que nous ayons entrepris beaucoup d'études, mis sur papier et sur plans, la seule chose qui nous manque est d'assister à la concrétisation de ce projet que nous avons préparé ensemble et mis sur les rails. Je suis confiant que la nouvelle commune, avec tout ce qui a été préparé, saura bien prendre ce dossier en considération.

Ce qui m'a beaucoup touché, ce fut la partie humaine. J'ai énormément appris, même à l'âge auquel on croit avoir vu beaucoup de choses ; mais pour la partie humaine, je crois qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre. Cette fusion m'a appris énormément de choses sur les réactions et le comportement de l'être humain, et de sa sensibilité. L'être humain est en fait très fragile.

Ce fut une expérience très enrichissante de voir ce transfert, les soucis de nous tous pour voir comment rebondir à partir du 1^{er} janvier. Avec beaucoup de craintes au départ, nous pouvons nous dire que, effectivement, nous avons fait ensemble un travail qui n'était pas facile mais je suis aujourd'hui convaincu, je l'espère tout au moins, que la totalité de nos collaboratrices et collaborateurs sont satisfaits pour leur futur.

COVID ? Bien sûr. Ce qui me chagrine finalement, c'est que nous ne pouvons pas nous dire au revoir correctement, comme nous avons l'habitude de le faire. Bien sûr nous allons nous revoir, mais c'est une étape importante ; quatre ans et Peseux reste Peseux, mais il y a maintenant cette nouvelle commune fusionnée. Nous ne pouvons pas faire ce passage de témoin avec nous tous. Nous avons prévu une belle fête et cette crise sanitaire nous freine sur beaucoup de choses, c'est dommage, mais c'est comme ça.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël. Soyez prudents, prenez soin de vous et au plaisir de vous revoir très bientôt.

Monsieur Roger Poirier, Conseiller communal et Président, intervient.

Mes collègues ayant pratiquement tout dit, je vais essayer d'être assez bref.

La législature 2015-2020 fut une législature particulière, tout d'abord par son élection où les partis du centre et de la gauche se sont abstenus de présenter des candidats. Le Conseil communal était composé exclusivement de PLR, cela était unique sur le plan communal.

En cours d'année, la démission de Pascal Bartl a permis au groupe PVL de faire son entrée au Conseil communal, suivie par le départ de Michel Rossi qui fut remplacé par un membre d'EAG.

Cette législature, par la votation sur la fusion, fut marquée par de nombreux recours qui aboutirent à de nouvelles votations et à l'acceptation de la fusion qui sera effective le 31 décembre 2020 où les quatre communes seront réunies.

Je souhaite bon vent à la nouvelle commune.

Cette fusion a donné énormément de travail à l'administration ainsi qu'à nous-mêmes. Je remercie tous les collaborateurs ainsi que mes collègues pour l'effort fourni.

La COVID n'a pas arrangé les choses et a demandé beaucoup d'efforts supplémentaires.

Nous avons essayé de faire au mieux pour sauvegarder les acquis de notre commune, ainsi que ceux du personnel. Nous avons également travaillé dans ce sens pour mettre en avant des grands projets, tels que Ernest-Roulet, le centre du village, Tombet-Fornachon et un avant-projet pour les Chapons ; certains ricaneront mais c'est inscrit dans les budgets de l'éorén pour 2022 pour 18 millions de francs.

Je remercie le Conseil général pour le travail fourni qui ne fut pas toujours de tout repos, mais qui nous a permis de voter d'importants crédits.

Concernant la fusion, les travaux n'étant pas encore terminés, je ne peux pas vous donner des détails sur la disposition des services de la nouvelle commune, si ce n'est qu'il restera un service à la population et, vraisemblablement, le poste de Sécurité publique. Dès que nous aurons plus de détails, nous vous informerons, ainsi que la population.

Ainsi se clôt cette législature. Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de Noël, ainsi qu'une bonne année 2021, malgré les nouvelles dispositions de la Confédération. Je ne peux que vous encourager à respecter les gestes barrières.

Monsieur Dominik Schneuwly, Président, prend à son tour la parole.

Il est de coutume que le Président prononce quelques mots à l'occasion de la dernière séance de sa présidence. Aujourd'hui, cette séance est aussi la dernière de la législature. Et cette législature est aussi la dernière de l'histoire du Conseil général de Peseux, fusion oblige. Une histoire longue de 132 ans puisque le Conseil général moderne est né avec la Loi sur les communes du 5 mars 1888. Cette loi signifia la fin d'une bataille républicaine longue de 40 ans, bataille qui donna, dans toutes les communes du canton, le pouvoir politique aux habitantes et habitants, et non, comme c'était le cas auparavant, aux seuls ressortissants desdites communes.

Mais, avant de poursuivre ces considérations historiques, je veux prendre le temps de remercier celles et ceux qui m'ont aidé dans ma tâche de président. Je remercie notamment les membres du Bureau, ainsi que Monsieur Thierry Daenzer, administrateur de Peseux, non pas depuis 132 ans, mais tout de même depuis février 2000. Je remercie aussi notre porte-bannière, Monsieur Gérard Guéniat, par ailleurs membre de la Sécurité publique depuis 1989 et son actuel responsable. Et je ne puis oublier, bien sûr, notre infatigable secrétaire, Madame Véronique Niedermann, qui, depuis 16 ans rédige avec fidélité et compétence les procès-verbaux de nos séances. Pour cela, je lui transmets un petit chocolat par procès-verbal écrit ! Merci à vous tous !

Dans nos vies, il y a des choses qui ne changent pas, et il y a des choses qui changent. Ainsi, à la fin de ce mois, je vais, comme je le fais depuis longtemps et comme vous le faites aussi, payer mes impôts. Cela fait partie des choses qui ne changent pas. Mais, lorsque je vois grandir nos enfants, lorsqu'il me semble que, hier encore, nous leur donnions le biberon et que, pourtant, ils sont entretemps devenus adultes, je me rends compte qu'il y a tout autant de choses qui changent et qu'elles changent parfois plus vite que nous le souhaiterions.

Il en va de même de la vie d'une localité comme celle de Peseux. L'existence de Peseux remonte presque à la nuit des temps. La première trace écrite date de 1195 et ressort d'un document attestant une donation d'une terre et d'autres biens situés à Pusoz, soit à Peseux. Depuis, plusieurs siècles ont passé et, bien que les vignes aient progressivement fait place aux habitations, Peseux est toujours là, plus prospère que jamais. Et à l'avenir, même après le 1^{er} janvier 2021, les voyageurs arrivant par la route liront toujours le nom de Peseux sur les panneaux bleus annonçant l'entrée de notre localité. Localité qui restera le centre de vie qu'elle a toujours été. Voilà une des choses qui ne change pas.

Il en va tout autrement de la commune politique de Peseux. L'affiliation politique et administrative a changé plusieurs fois tout au long de son histoire. Pour ne reprendre que le passé plus récent, rappelons que dans l'Ancien Régime, le village de Peseux n'était pas une entité politique et administrative indépendante, mais appartenait à la Mairie de La Côte, mairie qui regroupait les villages de Peseux, de Corcelles, de Cormondrèche et d'Auvernier. La commune politique actuelle de Peseux est née à la suite de la révolution de 1848, il y a donc 172 ans. Les dix-sept mairies du canton firent alors place à six districts découpés à leur tour en un certain nombre de municipalités et de communes, dont celle de Peseux. Dans deux semaines, l'affiliation politique changera à nouveau avec l'entrée en vigueur de la fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin, fusion votée démocratiquement par les quatre communes. Cela fait partie des choses qui changent. Ainsi va la vie.

Les fusions de communes répondent à la question de la taille optimale d'une administration communale. Les interdépendances entre communes s'intensifient, l'échelle géographique à laquelle certaines tâches publiques se remplissent le mieux augmente. C'est une tendance longue. Citons comme exemple la convention sur l'approvisionnement en eau signée avec la Ville de Neuchâtel en 1888 déjà, ou encore la mise en place plus récente des divers syndicats intercommunaux. Ces développements poussent à déplacer la taille optimale des communes vers le haut et, par conséquent, les communes à s'unir.

Que la taille soit trop petite, et il en résultera une efficacité amoindrie ; mais que la taille soit trop grande, et l'on aboutira à une trop longue distance entre les citoyennes et citoyens et leurs autorités. Il est indéniable que le souverain subérogé a eu de la peine à trancher ce dilemme. Il aura fallu deux votations et deux recours en justice jusqu'à ce qu'une majorité indiscutable n'émerge. Mais comment aurait-il pu en être autrement ? Que des citoyennes et citoyens, attachés à leur beau village et à sa dimension humaine, mettent du temps à trouver le courage de cette décision difficile, est en fin de compte plus que compréhensible.

Mais le temps est venu de ranger les quelques ressentiments que la ferveur du combat politique autour de ce vote a pu faire naître, il est temps d'aller de l'avant. C'est en regardant ainsi vers l'avenir que je me permets d'émettre quelques souhaits :

- le souhait, d'abord, que cet esprit de proximité humaine, qui a toujours caractérisé notre village et qui est, plus que jamais, nécessaire à la cohésion sociale, perdure dans les localités et aussi les quartiers de la nouvelle commune ;
- le souhait, ensuite, que les personnes engagées dans la vie de notre communauté, et elles sont nombreuses, continuent à l'être, que ce soit au sein des associations locales, que ce soit dans la nouvelle Assemblée citoyenne encore à créer ;
- le souhait, aussi, que les autorités de la nouvelle commune fassent en sorte que les synergies engendrées par la fusion profitent à toutes et à tous, sur tout le territoire de la nouvelle commune ;
- le souhait, enfin et surtout, que la Commune de Neuchâtel devienne rapidement le nouveau berceau politique dans lequel tous nos citoyens et citoyennes se sentent bien.

Notre porte-bannière, Monsieur Gérard Guéniat, va maintenant transférer symboliquement la bannière communale de Peseux vers sa nouvelle destination. Selon la Convention de fusion, les bannières des anciennes communes pourront être déployées au côté de la nouvelle bannière officielle à certaines occasions.

Je vous prie de vous lever.

Monsieur Gérard Guéniat, porte-bannière, agite la bannière communale de Peseux devant les trois groupes politiques du Conseil général, puis quitte la salle.

Je vous prie de vous asseoir. Merci.

Nous arrivons donc à la fin de cette dernière séance du Conseil général.

Je vous rappelle aussi que le Conseil communal invite les membres du Conseil général à se retrouver au restaurant du Vignoble, à Peseux.

Après le contre-appel, Monsieur Dominik Schneuwly, Président, reprend.

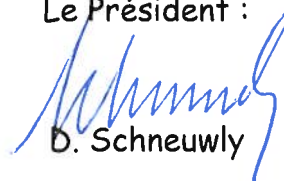
Au 1^{er} janvier 2021, notre pouvoir législatif aura fusionné avec celui des trois autres communes au sein du nouveau Conseil général.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses et prudentes fêtes de fin d'année.

Contre-appel : 37 présents
4 excusés
0 absent

La séance est levée à 19h35.

Le Président :



D. Schneuwly

La rédactrice :



V. Niedermann